

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 05 Octobre 2023 -

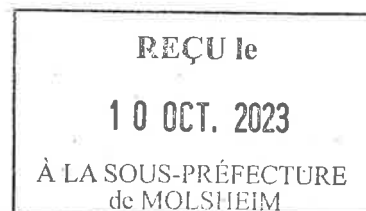
Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

14

- ☞ Nombre de membres présents : 9
- ☞ Nombre de membres ayant donné procuration : 5



Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 5 octobre à 17 heures 00, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 27 septembre de l'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle du Plateau 305, 1 rue Gambrinus, au siège du PETR BRUCHE MOSSIG à MUTZIG.

M. Alain FERRY, Président du PETR Bruche Mossig, étant absent excusé, la présidence de la séance est assurée par M. Daniel ACKER, 1^{er} Vice-Président du PETR Bruche Mossig.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLISHEIM
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

MEMBRES REPRESENTES :

M. Alexandre DENISTY, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN,
M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH,
M. Fabien BLAESS, ayant donné procuration à M. Nicolas WINLING,
M. Daniel FISCHER, ayant donné procuration à M. Cédric HALTER,
M. Gérard STROHMENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER,

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT

EXCUSES :

M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF,
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Juliën HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS,
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES.
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

REÇU le

10 OCT. 2023

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - LEADER : PROJET DE COOPÉRATION FILIÈRE FORÊT BOIS

N° 2023- 227 -PETR

EXPOSE

REÇU le

10 OCT. 2023

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Le GAL (Groupe d'Action Locale, territoire Leader) du pays vallée de la Sarthe et le GAL Sud Mayenne se sont rendus sur le territoire du PETR en juin 2023 pour échanger sur la question de la ressource bois. Lors de ces échanges, ont été abordés la stratégie filière forêt bois de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, la rénovation via l'usage du bois et la démarche Carbocage (captation de carbone). Sur ce dernier aspect, l'expérience de la Sarthe est un atout pour engager la réflexion sur le territoire du PETR pour un tel projet qui s'inscrirait pleinement dans le Plan Climat. De plus, la question de séquestration de carbone constitue une clef pour sensibiliser les entreprises et les agriculteurs à engager des partenariats et des actions concrètes.

Ainsi, il est proposé de poursuivre la démarche de coopération et permettre aux élus, techniciens et membres du comité de programmation de se rendre dans les Pays de la Loire pour rencontrer les référents sur les thématiques visées et découvrir certaines initiatives (par exemple la scierie mobile). L'objectif pour ce deuxième échange est de porter à connaissance les expériences des territoires, afin de lancer de nouveaux projets qui permettront des gains en captation de carbone et de mieux valoriser l'usage du bois, qu'il provienne des forêts ou des haies.

Les dates du voyage d'études ont été fixées à la période du 29 novembre au 1er décembre 2023.

Le budget prévisionnel TTC pour ce voyage d'études, sur la base de 10 participants du GAL Bruche Mossig a été estimé comme suit :

Charges		Recettes	
Restauration	1 950 €	Leader	6 000 €
Billets de train	1 850 €	PETR Bruche Mossig	1 500 €
Hébergement (2 nuitées)	1 700 €		
Location de véhicule(s)	1 300 €		
Cadeaux	400 €		
Collation	300 €		
Total TTC	7 500 €		7 500 €

Pour financer le voyage d'études, le PETR peut solliciter une subvention Leader à hauteur de 80% des coûts, dans le cadre du type d'opérations 19.3 *Préparation et mise en œuvre des activités de coopération des GAL* du Programme de développement rural Alsace 2014-2022.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

VU la convention relative à la mise en œuvre du Développement local mené par les acteurs locaux dans le cadre du Programme de Développement Rural Alsace de la Région Grand Est, signée par l'association du Pays Bruche Mossig Piémont en date du 1er décembre 2016 et son avenant n° 3 actant le portage du GAL par le PETR Bruche Mossig, prenant effet à compter du 20 mai 2019 ;

CONSIDERANT que le projet de coopération sur la filière forêt bois fait partie des fiches actions du programme Leader 2014-2020 du GAL Bruche Mossig et qu'il s'inscrit en déclinaison du plan climat du territoire ;

SUR PROPOSITION du bureau et de Monsieur le Président de séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

A l'unanimité
approuve

la poursuite de ce projet de coopération,

approuve

le portage du projet par le PETR Bruche Mossig,

sollicite

un financement Leader à hauteur de 80% du budget prévisionnel du projet de voyage en Mayenne et en Sarthe dans le cadre du projet de coopération filière forêt bois,

charge

Monsieur le Président de toutes les formalités et les démarches y afférentes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Gilbert ROTH

Le Président de séance,



Daniel ACKER

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/10/2023

Publié le : 12 /10/2023

